NAO – Préavis de grève intersyndical – 03 mars 2025

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, Conformément aux dispositions prévues aux articles L 2512-1 et L 2512-2 du Code du Travail relatives aux modalités de grève, je vous informe de la décision prise par l'intersyndicale de Suez Eau France, CFDT ; CFE/CGC ; CGT et FO, de déposer un préavis de grève pour la journée du 3 mars. (03/03/2025 00h00 au 04/03/2025 08h00) couvrant l'ensemble des périmètres sociaux et l'ensemble des activités de Suez Eau France par des mobilisations du personnel. L'appel à la mobilisation des salariés se base sur : ? Les Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O) pour obtenir une enveloppe de 2% de la masse salariale pour l'ensemble des salariés de Suez Eau France, augmentations générales et individuelles. Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.